

Notre ambition : L'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiants sur notre campus doit être au cœur de notre action politique.

Pour cela, il faut davantage prendre en compte les besoins des étudiants, cela implique :

- De mieux reconnaitre les engagements étudiants
- De lutter contre toutes formes de précarité à travers une série de mesures concrètes
- De profiter de nos campus universitaires et de les utiliser comme un véritable lieu de vie offert à la communauté pendant et hors des temps d'étude
- De s'associer aux collectivités territoriales et au tissu associatif pour le choix et la mise en place des projets

Les axes-clés du projet vie étudiante et des campus sont :

- → Lutte contre la précarité étudiante
- → Reconnaissance de l'engagement étudiant
- \rightarrow Vie des campus

1. Lutte contre la précarité étudiante

Les crises sanitaires et économiques ont mis en lumière la dégradation des conditions de vie et d'étude de l'ensemble de la communauté étudiante. La possible revalorisation des bourses par l'État ne répondra pas à toutes les situations.

Les enquêtes nationales sur les conditions de vie des étudiants de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) mettent en lumière la précarité économique des étudiants. Dans une étude, publiée en 2020, 26 % des étudiants interrogés déclarent vivre de manière précaire et 56 % disent rencontrer des difficultés financières au point de réduire leur alimentation, quand 38 % peinent à payer leur loyer. L'étude similaire faite en 2023 montre la persistance des difficultés financières avec 30% des étudiants qui estiment ne pas avoir assez d'argent pour couvrir leurs besoins mensuels. Au niveau régional, les résultats de l'enquête « comment allez- vous ? » témoignent également de grande difficulté : 40% signalent qu'ils n'arrivent pas à manger à leur faim depuis la rentrée universitaire. 11% ont eu besoin d'une aide alimentaire.

Devant cette situation qui se dégrade d'année en année, notre université doit se doter rapidement d'un véritable plan d'actions permettant de lutter durablement contre la précarité étudiante (sociale et santé mentale) et ainsi permettre une meilleure équité dans les conditions d'étude.

Ce plan d'action, qui devra être construit avec les étudiants, les collectivités territoriales, le CROUS, les acteurs académiques comme le service interuniversitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SIMPPS) et le tissu associatif, portera notamment les mesures suivantes :

- 1. Reconduire la Vice-Présidence déléguée étudiante autour du bien-être dans les études incluant la lutte contre la précarité ;
- 2. Mettre en place d'un fond d'urgence permettant de répondre rapidement aux situations les plus complexes avec l'appui de professionnels (assistante sociale notamment);
- 3. Renforcer et augmenter les épiceries solidaires en proximité des résidences étudiantes. Dédier un ETP pour accompagner ce développement, se coordonner avec le tissu associatif et récolter des dons de nourriture ;
- 4. Travailler avec Tisseo et la Métropole de Toulouse pour introduire de nouveaux tarifs pour les étudiants de plus de 25 ans ;
- 5. Permettre aux étudiants les plus démunis d'accéder à des logiciels et un équipement informatique à coût réduit ;
- 6. Renforcer les moyens affectés aux questions de santé étudiante, notamment autour de la santé mentale et de la santé bucco-dentaire en lien avec le SIMPPS, la Faculté de santé et les soins de premiers recours.

2. Reconnaissance de l'engagement étudiant

La participation des étudiants dans la vie de l'Université est fondamentale pour la vitalité de notre démocratie universitaire. Avec « Ensemble », nous ne considérons pas les étudiants comme des usagers mais comme des interlocuteurs de premier plan fondamental dans l'animation de la vie de campus. A ce titre, un tiers des étudiants consacrent une partie de leur temps à leur engagement associatif universitaire. Il nous semble donc primordial de mieux reconnaitre et valoriser cet engagement et les compétences qu'il permet de développer dans les cursus et de le faire connaitre à travers la réalisation d'évènements fédérateurs.

La reconnaissance de l'engagement se décline sous la forme de la reconnaissance de compétences acquises à travers celui-ci mais également à travers un aménagement possible des études pour permettre sa réalisation. Pour aller plus loin, la création d'un lieu dédié aux initiatives étudiantes permettrait d'accueillir l'ensemble des partenaires impliqués dans cette dynamique.

Les propositions en faveur de l'engagement étudiant :

- 1. Rendre les étudiants acteurs majoritaires des financements CVEC, orientés principalement pour les actions en faveur de la qualité de vie ;
- 2. Valoriser dans les cursus toutes formes d'engagement dans un supplément au diplôme permettant de mieux intégrer les compétences acquises. Une réflexion devra être conduite pour le reconnaître au meilleur niveau comme : une unité d'enseignement à

- part entière octroyant des crédits ECTS, une dispense, totale ou partielle, de certains enseignements ou stages relevant du cursus de l'étudiant. Elle sera accompagnée d'une inscription dans l'annexe supplément au diplôme ;
- 3. Permettre un aménagement d'étude pour les étudiants les plus impliqués dans l'engagement associatif ou électif (président d'association, responsabilité au sein d'un bureau, mission civique);
- 4. Développer des lieux de vie, d'échanges, d'activités et d'informations sur les initiatives étudiantes et des espaces privilégiés pour la vie culturelle et citoyenne des étudiants ;
- 5. Organiser des évènements fédérateurs tels qu'une journée des associations étudiantes permettant de mieux faire connaître les initiatives et valoriser les projets des communautés.

3. Vie des campus

Il est essentiel de mettre à profit les espaces des campus pour permettre aux étudiants de s'en emparer pendant et hors des périodes d'études.

La transformation pédagogique doit s'accompagner d'espaces de travail adaptés dont les tierslieux associant des espaces de travail collaboratif, de travail individuel et des espaces de convivialité comme la Maison de la Réussite en Licence (U6), la Maison des Etudiants et des Personnels (U5), le Fablab. Un cadre d'études moderne et dynamique constitue un vrai lieu de vie étudiante qui ne peut que favoriser la réussite. Le collectif « Ensemble » souhaite poursuivre le développement de ces tiers-lieux pour les étudiants.

Notre engagement sur l'amélioration du bien-être et des conditions de travail sur le campus devra être co-construit avec les étudiants : santé, social, culture, sport, logement, transport, vie associative, accueil-intégration... Notre campus doit enfin être un lieu de sécurité, de respect et de protection face à toutes formes de harcèlement et de violence. Nos actions de prévention et de lutte contre ce fléau doivent être à la hauteur des enjeux.

Les mesures qui concernent la vie des campus et la lutte contre les violences :

- Engager une réflexion avec l'ensemble des acteurs (personnels et étudiants) pour aménager les horaires d'ouverture des bibliothèques, des cafétérias et des espaces sportifs et associatifs et de loisir afin de les rendre compatibles avec l'idée qu'on peut se faire d'un campus vivant;
- 2. Mettre à disposition des espaces de coworking et de travail qui restent ouverts pendant les périodes de fermetures universitaires (week-ends, congés) ;
- 3. Dans le cadre des mobilités, construire des espaces sécurisés de stockage des vélos (ouverture des espaces grâce à la carte étudiante) ; travailler avec Tisseo sur l'augmentation des transports de nuit pour sécuriser les déplacements en soirée ;
- 4. Consolider et faire connaître les offres de services pour pratiquer une activité sportive. Permettre l'ouverture et l'utilisation en accès libre par les étudiants des installations sportives présentes sur le campus (le soir, le week-end et pendant la période de fermeture administrative);
- 5. Lutter contre toutes formes de discrimination et de violence en déployant une série de dispositifs allant de la prévention jusqu'à l'accompagnement et la mise en protection des victimes à travers la mise en place du dispositif AVEC (Accompagnement, Veille et ECoute).